1) Le parcours personnel et intellectuel de FH

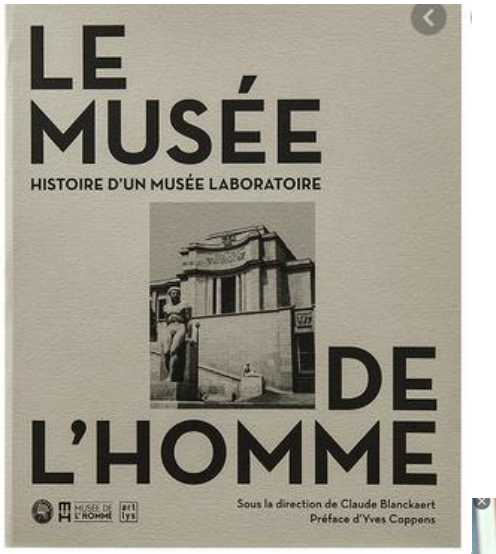

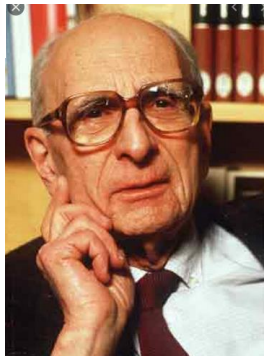

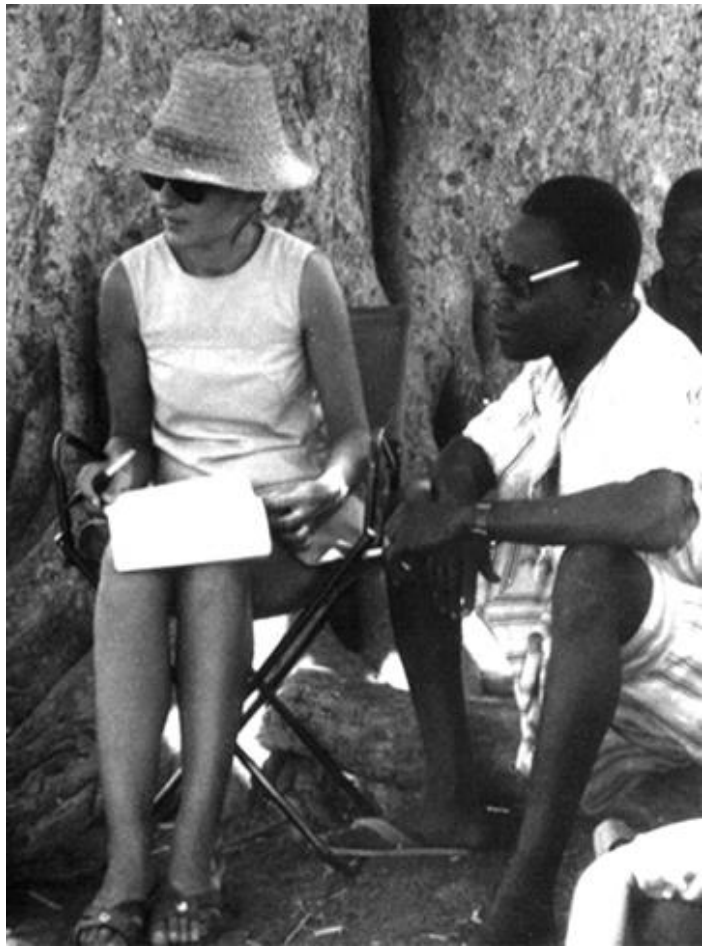

[En pays Samo Haute-Volta Années 1950]

découvre des choses inconnues et bizarres « la chasse aux aigles chez les chez les Hidatsa du Dakota du Nord » / des choses « désorientantes 3

- **Cela lui permet de faire progresser la théorie générale de la parenté et de réfléchir sur le rapport des sexes avec deux objets**

- **« système de parenté «** = ensemble des termes que nous utilisons pour décrire nos consanguins (père mère sœurs frère) système de désignation

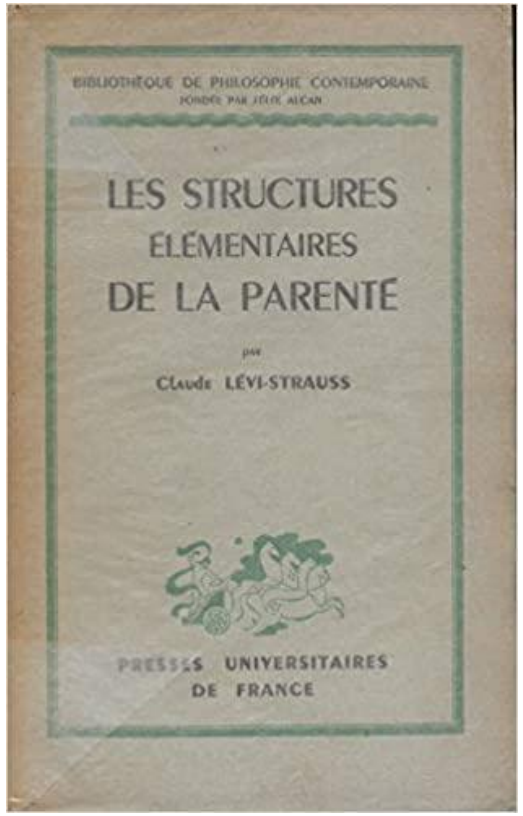

Les Structures élémentaires de la parenté est à l'origine la thèse de doctorat de Claude Lévi-Strauss, grâce à laquelle il devint docteur d'État. Il la présente en 1948, puis la refond, l'augmente, et la publie sous forme de livre en 1949. Elle constitue une œuvre significative en anthropologie.

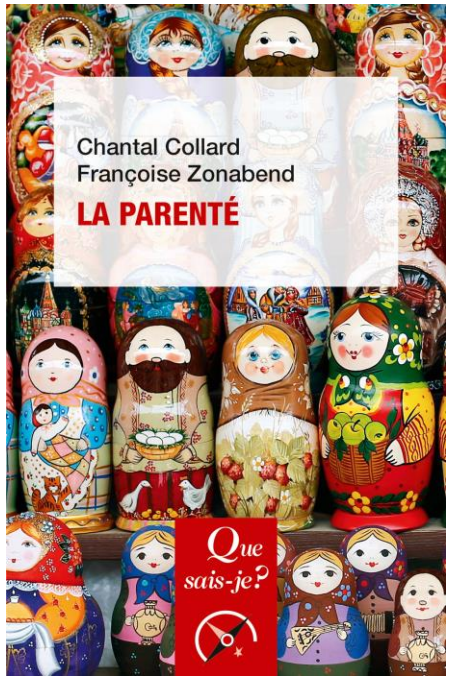

Source =
Encyclopédie universali
Accessible sur « esidoc »

PARENTÉ SYSTÈMES DE

Carte mentale
Élargissez votre recherche dans Universalis

En français, le mot « parenté », d'après Littré, peut avoir deux sens différents : il désigne, d'une part, la consanguinité, d'autre part, « collectivement, tous les parents et alliés d'une même personne ».

En anthropologie sociale, l'étude de la parenté vise essentiellement les phénomènes sociaux qui marquent les relations de consanguinité aussi bien que d'affinité (ce qui veut dire alliance, mariage). Mais la consanguinité ne saurait avoir le sens restreint que lui donne le Code civil, pour qui les seuls parents en ligne paternelle sont des consanguins ; elle s'oppose ici à l'affinité. Les consanguins sont tous les parents qui ne sont pas des alliés. Cette définition est conforme à l'usage international ainsi qu'au droit canon.

Si les relations d'affinité, c'est-à-dire d'alliance, sont par définition des relations socialement reconnues, les relations de consanguinité peuvent être purement biologiques ou au contraire simplement sociologiques. L'anthropologie sociale entend par consanguinité non pas un fait biologique, mais une relation socialement reconnue. Il en est ainsi, par exemple, de l'adoption qui substitue une parenté sociale à une parenté biologique ou réputée telle. Les relations de parenté font donc référence à l'ensemble des phénomènes sociaux et culturels d'une ou de plusieurs sociétés. Mais quelle est la nature exacte de la parenté ? Certains, comme John Beattie, ont pensé qu'elle pouvait être une forme avec pour contenu la politique et l'économie ; la parenté ne serait alors qu'un langage. Mais s'agit-il d'un langage propre à la société étudiée et qui lui suffit à exprimer la réalité sociale de « sa » parenté ? Ou bien faut-il y adjoindre aussi le langage de l'observateur qui analyse cette même réalité ? Plus avant, il convient de se demander comment penser entre eux les systèmes de parenté.

Fondements de la parenté

On peut affirmer que les systèmes de parenté n'ont pas le même rôle dans toutes les sociétés : pour certaines, la parenté semble le principe fondamental qui commande l'ensemble des relations sociales ; pour d'autres, au contraire, comme pour la société occidentale, la parenté voit son rôle réduit à fort peu de chose. Si, pour C. Lévi-Strauss, « le système de parenté

Sommaire

Sur le terrain Haute-Volta Années 50

« système de parenté « = ensemble des termes que nous utilisons pour décrire nos consanguins (père mère sœurs frère) /

la parenté est la représentation symbolique qu'une société donnée se fait à partir d'observations de la généalogie biologique

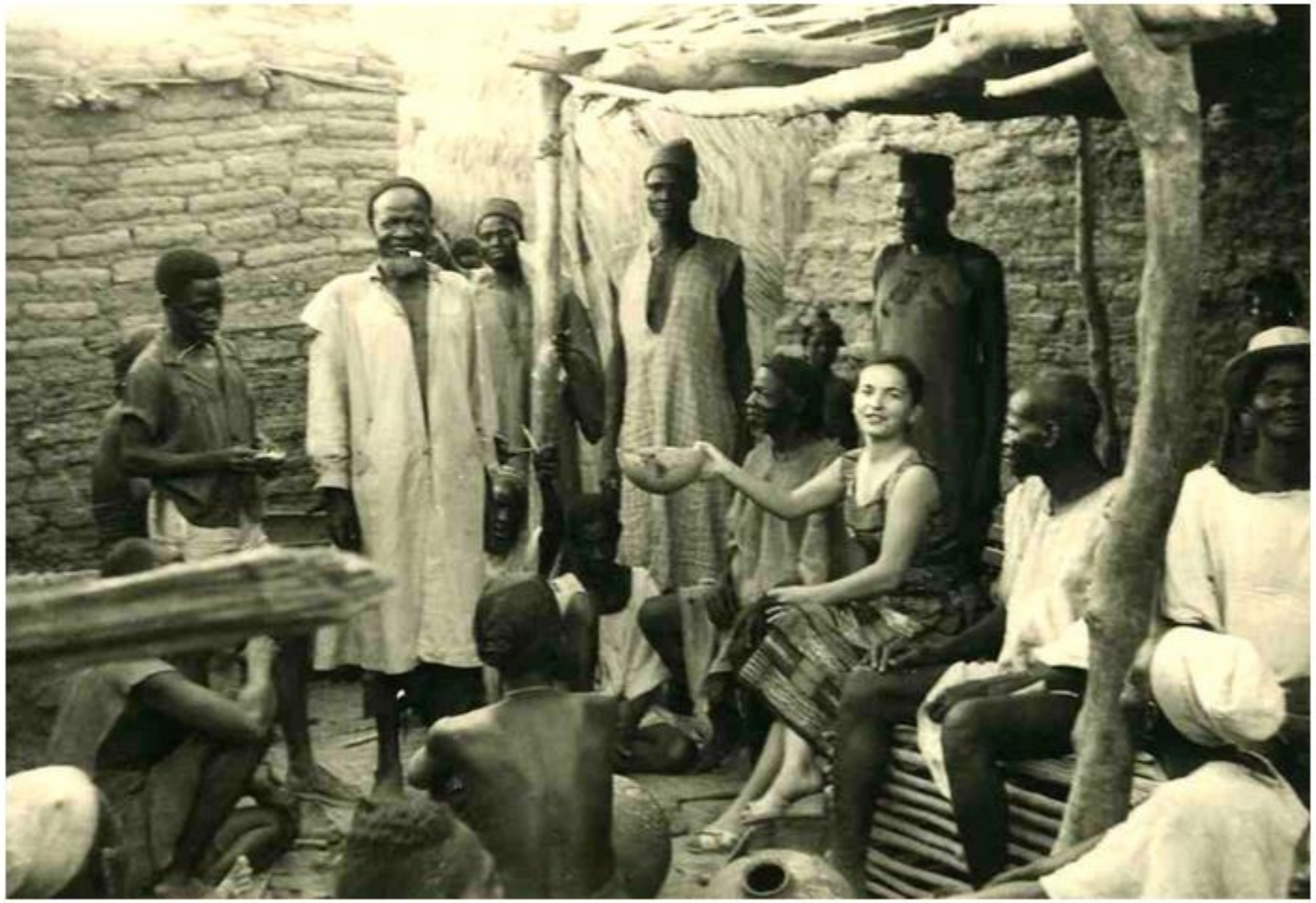

« un système de parenté ne consiste pas dans des liens objectifs de filiation ou de consanguinité donnés entre les individus ; il n'existe que dans la conscience des hommes, il est un système arbitraire de représentations ». CLS

« le système de parenté est un langage, ce n'est pas un langage universel » CLS

- S’intéresse aussi aux Systèmes d’alliance = règles qui régissent le choix du conjoint

Elle va explorer des thèmes plus personnels = va s’intéresser alors aux rapports des sexes, à la violence, à l’injuste, au corps… comprendre pq et selon quels mécanismes cognitifs l’inégalité s’était –elle mise en place dès l’origine de la pensée dans le genre humain et comment elle s’était transmise de façon universelle dans un « modèle archaïque dominant » ?

Auparavant des éléments mineurs ont contribué à lui ouvrir les yeux sur ce sujet sur la question du féminin =

- Elle a reçu L'éducation catholique rigide moraliste autoritaire dans le contexte des années 1930 et 40
- Mais avec Des parents qui avaient le sens de l'égalité pour les filles = accès aux études supérieures, / pour le reste, les filles étaient étroitement surveillées pour les horaires = importance de la réputation / chaperons pour les sorties / inégalité intériorisée comme l'obligation des activités domestiques / » un avenir était plutôt vu dans le mariage » /
- Elle assiste à des situations qui lui paraissent-elles injustes ? 3 mois d'été en Auvergne chez des cousins en 1940 = l'épouse ne s'asseyait jamais à table et mangeait debout ce qui restait / la viande était rare pour elle / + les deux chromos = les âges de la vie, les âges de l'homme et les âges de la femme de la fin du XIXème qu'elle passait son temps à observer / incompréhension devant ces destins implacables des femmes = une femme qui implore un appui …

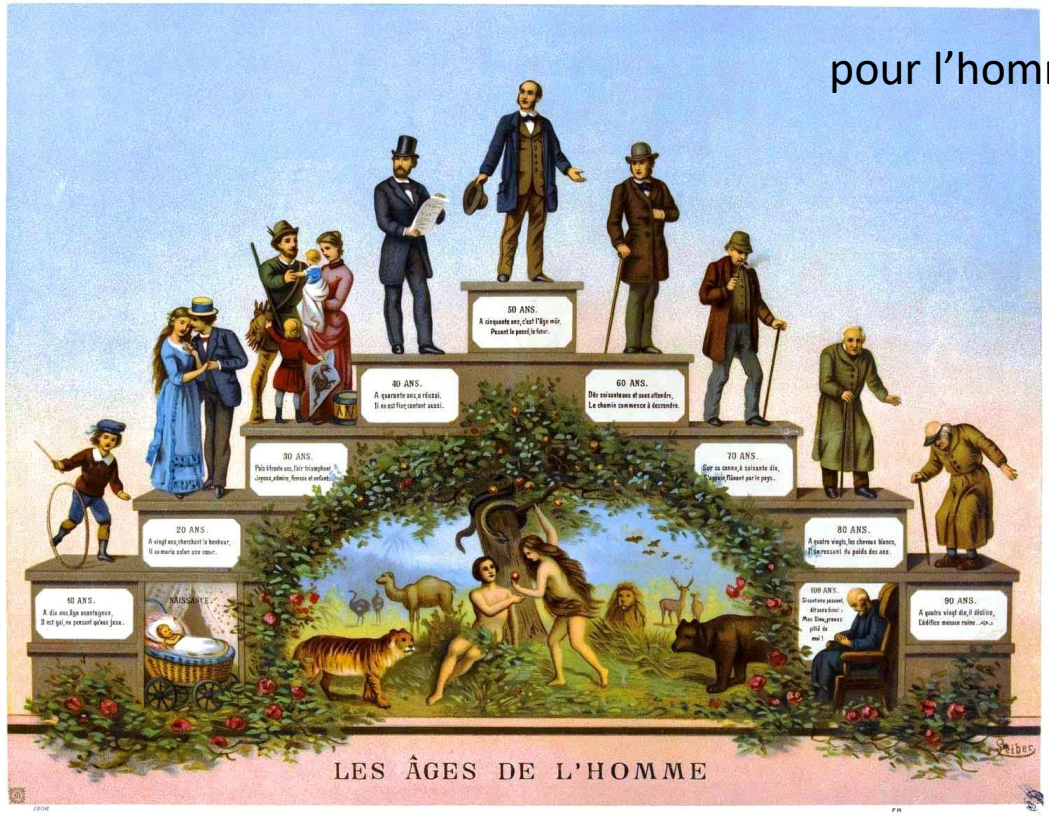

pour l'homme « A 50 ans c'est l'âge mûr pesant le passé le futur »

pour la femme = « À 50 ans elle s'arrête
Au petit fils elle fait la fête »

Mais pourquoi ?

- Devient universitaire et chercheuse = De 1959 à 1966, revenue de sa première mission en Haute-Volta, Françoise Héritier est chef de travaux à la VIe section de l'École pratique des hautes études
- En 1967, elle entre au CNRS et demande à être affectée au Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), fondé et dirigé par Lévi-Strauss, associant des chercheurs du CNRS et de l'École des hautes études en sciences sociales

Collège de France Années 1980

C’est sans doute ce projet sur les systèmes de parenté qui convainc Lévi-Strauss de suggérer à ses pairs du Collège de France la nomination de Françoise Héritier comme sa successeuse à la chaire d’anthropologie, dont elle sera titulaire pendant dix-sept ans et qui portera le nom d’« Étude comparée des sociétés africaines **«**

2ème femme après J de Romilly

« un monde où il n’y a avait qu’un seul sexe « Françoise Héritier

dernier cours au collège de fr « anthropologie symbolique du corps » => j'ai trouvé le texte …. Dossier documentaire à venir

Se place ans la lignée de CLV/ elle prend comme point de départ page 41 sa théorie de la parenté = continuatrice de son œuvre mais elle trace s a propre voie… sur la différence de traitement des sexes,

Elle explique le corps n'a jamais paru essentiel à CLV pour montrer sa trame logique / elle s'attache moins que lui à des corpus mythiques , elle cherche des fonctionnements sociaux plus complets / elle mèle l' intrusion du corps dans la logique même de la structure = humeur, fluides, trouve les correspondances entre corps social biologique et climatologique page 131

A tjs été structuraliste = en menant un effort d'abstraction qui n'est pas détaché du réel qui rend le réel compréhensible /

= elle cherche mettre en évidence des lois / des invariants et pas des universaux = ce la impliquerait la même manière d'appréhender le réel /

invariant = la perception d'un rapport qui peut être traité de différentes manières /

la recherche des invariants est une recherche structurale / elle ne peut se fait qu'à partir de l'ethnologie à partir de la diversité des cultures = dénominateur commun avec démarche comparative / pour essayer d'ordonner la façon dont l'humanité a pensé le réel /

2) les objets de recherche de FH

« je suis aussi anthropologue dans deux domaines précis = « celui de la parenté et des stratégies d'alliance matrimoniales et celui de la symbolique du corps «

Deux axes de recherches depuis 1957

Un axe qui aboutit à un livre *l'exercice de la parenté 1981*

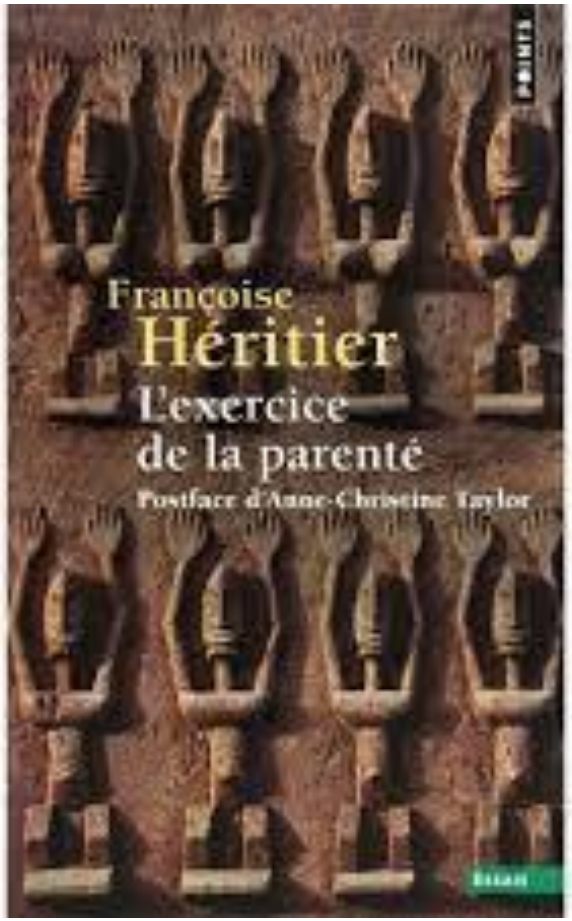

« On ne trouve aucun système de parenté qui, dans sa logique interne, dans le détail de ses règles d'engendrement, de ses dérivations, aboutirait à ce qu'on puisse établir qu'un rapport qui va des femmes aux hommes, des sœurs aux frères, serait traduisible dans un rapport où les femmes seraient aînées et où elles appartiendraient à la génération supérieure ». Il y a là, à mes yeux, une découverte majeure, un peu accablante, celle de l'universalité de ce que l'auteur appelle « la valence différentielle » des sexes.

elle fait apparaitre la notion de Valence Différentielle des Sexes

Pourquoi « VALENCE « ?

rphologie | **Lexicographie** | Etymologie | Synonymie | Antonymie | Proxémie | Concordance | Aide

Entrez une forme valence Chercher

options d'affichage catégorie : toutes

VALENCE[1], subst. fém. | **VALENCE[2]**, subst. fém.

A. – *CHIM., PHYS.*

1. ,,Propriété de substitution, de saturation ou de combinaison que possède tout élément chimique`` (Charles 1960).

2. *En partic.*

a) Valeur numérique exprimant ,,le nombre d'atomes d'hydrogène avec lesquels un élément ou un radical peut se combiner (valence négative) ou le nombre d'atomes d'hydrogène qu'un élément ou un radical peut déplacer (valence positive)`` (*Eau* 1981). *Par définition, l'hydrogène a une valence positive égale à 1* (Musset-Lloret1964).*Suivant la valeur de ce nombre, le corps est dit zérovalent, mono- ou univalent, bi- ou divalent. On ne connaît pas de valence supérieure à 8* (Quillet1965).

♦ *Valence d'un atome.* ,,Nombre de paires d'électrons qu'un atome peut avoir en commun avec d'autres atomes`` (*Méd. Flamm.* 1975). *H. Bateman, définit la valence d'un atome par le nombre de degrés de liberté qu'il possède dans certaines réactions* (*Radium*, 1909, p. 152).

♦ *Valence d'un ion.* ,,Nombre de charges électriques positives ou négatives portées par l'ion`` (*Méd. Flamm.* 1975). Synon. *électrovalence* (*s.v. électri-*).

♦ *Liaisons de valence.* Liaisons représentées symboliquement par des tirets, chaque tiret représentant deux électrons. *La logique conduit à douter de la valeur de ces formules où les liaisons de valence sont, d'ailleurs, distribuées avec le seul souci de les satisfaire* (Caillère, Hénin, *Minér. argiles*, 1963, p. 23).

b)

α) *Électron de valence.* Électron périphérique d'un atome, responsable des liaisons de cet atome avec d'autres atomes. *L'effet Zeeman anormal est un phénomène d'apparence très compliquée. Nous nous bornerons à le décrire dans le cas le plus simple, celui des atomes alcalins pour lesquels on peut considérer le spectre visible comme émis par l'électron le plus extérieur, l'électron de valence* (L. de Broglie, *Théorie quanta*, 1959, p. 243).

β) *Bande de valence.* Bande de faible énergie pour laquelle les électrons d'un métal ne participent pas à la conductibilité électrique. *Lorsqu'on élève la température, l'agitation thermique du réseau peut faire passer un électron de la bande de valence dans la bande immédiatement supérieure, appelée « bande de conduction »* (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 304).

B. – *P. anal.*

1. *ÉCOL.* *Valence écologique.* Possibilité pour une espèce animale ou végétale de coloniser des milieux différents. *La valence écologique d'un organisme peut varier au cours de son développement* (*Lar. encyclop. Suppl.*1975).

2. *IMMUNOL.* *Valence d'un antigène.* ,,Nombre de molécules d'anticorps avec lesquelles la molécule d'antigène est susceptible de se combiner`` (*Méd. Flamm.* 1975).

3. *INFORM., TÉLÉCOMM.* *Valence d'un code.* ,,Nombre d'éléments distincts par leur nature employés dans un code pour constituer les combinaisons de code ou les groupes d'éléments de signal`` (*GDEL*).

4. *LINGUISTIQUE*

a) [Chez Tesnière] Nombre d'actants qu'un verbe est susceptible de régir. *Valence verbale.* *Les verbes intransitifs ont nécessairement la valence 1* (Mounin1974).

b) *Valence lexicale.* ,,Indice de sélection égal au pouvoir d'un mot à se substituer à d'autres en contexte`` (Mounin 1974)

5. *PSYCHOL.* Puissance d'attraction (valence positive) ou de répulsion (valence négative) qu'un individu éprouve à l'égard d'un objet ou d'une situation. *Valence et valeur de satisfaction sont étroitement liées. Un aliment aura une*

« la valence différentielle des sexes », c'est-à-dire l'étude des conditions structurales de la domination masculine et de la possibilité d'en sortir. Implicite dans le fonctionnement de toute société humaine, cette domination est considérée par Héritier comme un quatrième pilier à ajouter au tripode social, formulé par Lévi-Strauss, constitué par une forme reconnue d'union sexuelle, la répartition sexuelle des tâches et la règle de la prohibition de l'inceste.

"domination masculine« ? était couramment utilisé depuis les années 1970 par les chercheurs, en particulier par Pierre Bourdieu.

S’agissait-il de sa part d’une réticence à l’égard d’un concept trop éloigné du paradigme structuraliste, parce que **forgé dans le cadre d’une théorie marxiste faisant la part trop belle aux acteurs** ?

S’agissait-il de **mieux affirmer le caractère inconscient, parce qu’inscrit dans nos outils conceptuels et nos catégories cognitives de la hiérarchie entre les sexes ?**

Dans *La pensée de la différence* en effet, si Françoise Héritier ne niait pas que les acteurs sociaux puissent agir sur les structures, **elle restait sceptique sur la possibilité qu’une hiérarchie aussi constitutive du social puisse se "dissoudre". Pour elle, les sociétés ne peuvent être construites autrement que sur cet "ensemble d’armatures étroitement** soudées les unes aux autres que sont la prohibition de l’inceste, la répartition sexuelle des tâches, une forme légale ou reconnue d’union stable et la valence différentielle des sexes".

- **“Valence différentielle des sexes” et/ou “domination masculine” ?**
- Agnès Fine
- Dans Travail, genre et sociétés **2003/2 (N° 10)**, pages 174 à 180

2ème période = 1994 Un livre sur l'inceste du 2ème type

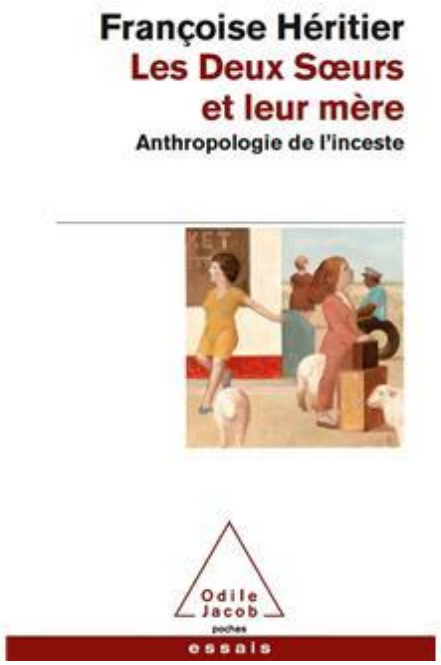

= « une homme ne peut pas épouser les deux sœurs et leurs mères » = difficile à comprendre car pas de liens de consanguinité entre ces femmes et cet homme

Le **Code** de **Hammurabi** est un texte juridique babylonien daté d'environ 1750 av. J. -C. , à ce jour le plus complet des **codes** de lois connus de la Mésopotamie antique.

mais cette interdiction devrait être présenté au féminin / un homme ne peut pas épouser la femme de son frère, la femme de son père de la même manière une femme ne peut pas épouser le mari de sa mère, le mari de sa sœur = mais le droit ne peut pas le dire au féminin = révélation = les femmes ne peuvent pas être considérées comme des sujets de droit /

= aucune société ne dit la règle au féminin

3ème période = masculin féminin et une suite 1996
« dissoudre la hiérarchie »

. Comment expliquer cette universelle valence différentielle des sexes ?

L'hypothèse de Françoise Héritier est qu'il s'agit sans doute là d'une volonté de contrôle de la reproduction de la part de ceux qui ne disposent pas de ce pouvoir si particulier.

Elle a donc creusé systématiquement la question des représentations touchant à la procréation, à la formation de l'embryon, aux apports respectifs des géniteurs, et donc aux représentations des humeurs du corps : sang, lait, sperme,.

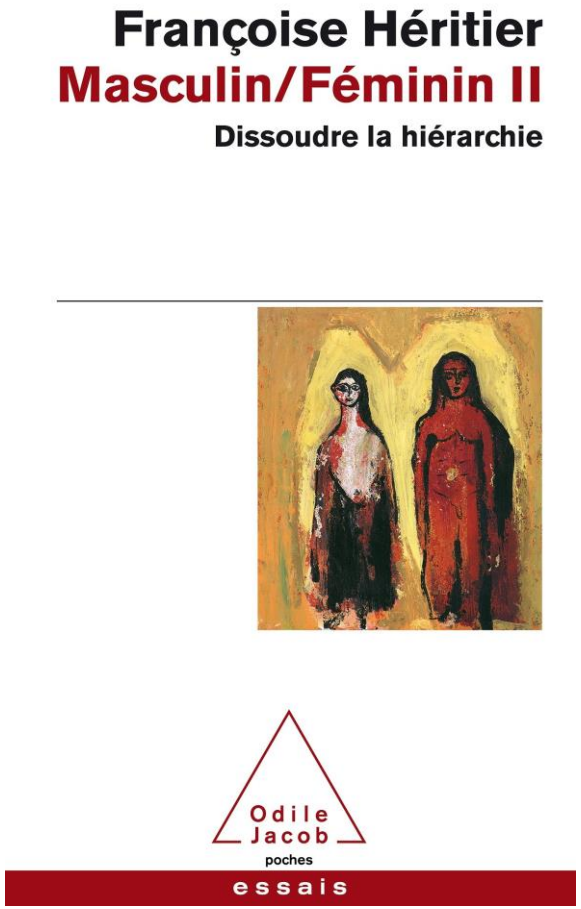

Elle pense que cette situation ancienne est issue **de butoirs pour la pensée** (quelque chose qu'on ne peut pas décortiquer » « qu'on ne peut pas dépasser ») qu'elle présente sans les hiérarchiser en imaginant qu'ils ont été pensés ensemble = et partagés par les deux sexes

Cette valence différentielle des sexes, , lui semble être inscrite dans la pensée de la différence : la pensée humaine, traditionnelle ou scientifique, s'est exercée sur la première différence observable, celle **du corps** des hommes et des femmes.

« anthropologue dans la cité »,

Elle s’est ainsi impliquée au sein de plusieurs institutions – notamment le Centre national du sida (dont elle fut la présidente entre 1989 et 1994) et le Haut Conseil de la population et de la famille + comité national d’Ethique

X engagements dans la cité cf chap 1 page 15 et 16 consultés sur des questions de bioéthiques ou des question où interviennent des rapports sociaux de sexes

Cf les deux derniers chapitres

Cl = A qui s’adresse cet ouvrage ?

Conclusion = A qui s’adresse cet ouvrage ?

textes diffusés dans différents types de périodiques et à destinations de X publics

- publications scientifique 1 à 9 = ex journal des anthropologue, revue de psychanalyse …
- 12 = article inscrit dans le débat public (revue le débat)
- Conférence

A sélectionné des articles plutôt accessibles dans sa vaste bibliographie,

A pensé rendre accessible des recherches spécialisée dans une démarche de vulgarisation

Donne a son livre une dimension politique = ouvrir des perspective de progrès cf le 2tome = dissoudre la hiérarchie

3) Contenu de l’ouvrage

Douze articles, un avant propos et une conclusion consacrés à la question du masculin et du féminin, publiés entre **1979 et 1993**

Avant propos =

chercher « les éléments principaux qui constitue notre monde « p 10 et qui ne sont jamais remis en question = « permanence aveugle »

Organisation du livre travaux écrits publiés depuis 10 ans anthologie d'articles parus entre 1979 et 1993

- Deux chapitres de théorie anthropologique sur les fondements de la valence diff des sexes = **articles centraux**
- 4 chapitres sur les pivots de cette construction
- Chapitre 7 à 10 = sur les images du masculin et du féminin
- Chap 11 et 12 sur les représentations liées à la PMA
- Une conclusion

Chapitre 1

1991

Explique que les questions traitées dans le livre viennent de la rencontre entre ses expérience de terrain (en tant qu'anthropologue et africaniste page 16) et de rencontres liées à son rôle dans différentes institutions pour traiter de question bioéthique e, expliquant que les systèmes de représentation diffèrent peu page 17

Chapitre 2 = les logiques du social 1987

Chapitre important qui définit des notions centrales

Définit ethnographie = tout travail descriptif sur une pop donnée

Définit ethnologie = « je suis ethnologue au 1er chef » page 33 = travail d'analyse d'une population ou d'un groupe de population / ethnologue des samo

Définit anthropologie sociale = réflexion sur les principes qui régissent l'agencement de la vie en société sous toutes ses formes pour formuler des lois générales, des modèles à visée universelle

Page 35 = ce ne sont pas les traits culturels des sociétés qui sont universels mais les « mécanismes invariants sous jacents et en petit nombre »

Page 38 = ces combinaisons invariantes trouve leur matériau dans le corps = donné universel d'ordre biologique offert à la réflexion de l'homme lui-même page 39 / « c'est mon postulat de base = c'est une pensée dont l'on pourra admettre qu'elle est essentiellement d'ordre matérialiste »

Puis elle présente les grandes structures de la parenté page 39

Chapitre 3 = 1978 = le plus ancien et tourné vers les Samo

Analyse les notions de fécondité et de stérilité chez les Samo / pour expliquer l'interdit portant sur les rapport sexuel après la naissance et pdt l'allaitement => pq cet interdit ?

Présente la société samo page 72 système de pensée fondée sur l'opposition entre le chaud et le froid / = » mécanisme explicatif des institutions et des événements « / l'équilibre du monde tient dans la balance entre ces éléments

Chapitre 4 = article de 1984 = interroge des associations communes (sec / humide et stérile / fécond) et s'intéresse à la perception de l'infertilité par les sociétés et aux théories de l'infertilité élaborées par les sociétés en cherchant leurs invariants et leurs logiques communes page 88 et en utilisant différentes sources (Starobinski, + récits Samo, Ashanti ou encore Nyakusa (af de l'est, Tanzanie) Muria (inde)

Pour FH, la stérilité est un argument pour prouver l'universalité de la VDS parce que elle est universellement attribuée aux femmes (jusqu'à très récemment) = page 97 *fécondation connu entre 1950 = division chromosomique connue / on sait que les deux sexes concourent de la même manière à la procréation, cela veut dire que les femmes ne peuvent pas être inférieures*

Page 100 /101 = un homme stérile peut devenir socialement père chez les samos => ce n'est pas le cas pour une femme (elle peut devenir père mais pas mère cf cas chez les Nuer page 229)

Chapitre 5 = le sperme et le sang article de 1985

FH s’interroge dans ce chapitre la représentation de fluides corporels à travers des récits de conception / façon d’explorer concrètement le lien entre VDS et corps, et la matérialité de la VDS

Explore des questions centrales pour l’humanité page 134 et considère qu’il y a un petit nombre de modèles explicatifs « des théories étonnamment semblables « => Samo, Aristote, hindouisme, Egypte ancienne

Elle part des Samo = le sperme se transforme en sang dans le corps de la femme ce qui est prouvé par les règles / et alimente le fœtus

Chapitre 6 = « une mauvaise odeur l'a saisie » article de 1987 qui poursuit l'investigation sur les fluides corporels

Chapitre 7 1992 explore une représentation répandue = une moitié d'homme à un seul pied, à la fois dans l'art pariétal historique, mais aussi dans les civilisation grecque et égyptienne … une figure universelle = nbx ex page 168 /

Chapitre 9 = sang du guerrier sang des femmes

1985 chapitre fondamental

Page 205/208 = présente les aspects de la domination des femmes, fait *universel*

Mais cette affirmation d'universalité peut être critiquée à cause de l'objet même de l'anthropologie = des études souvent ethnocentré et androcentrée => réponses page 209

Chapitre 10 = figures du célibat cours chapitre de 1981

Le célibat ne va pas de soi /

Chapitre 11 = la cuisse de jupiter / réflexion sur les nouveaux modes de procréation 1985

Chapitre 12 le droit à l'enfant / reformule et vulgarise le précédent / en répondant aux inquiétude de R. Badinter

Contexte de mise en œuvre de nouvelles techniques de procréation = FIV (1982) / création en France du conseil consultatif d'Ethique / PMA (procréation médicalement assistée) = 1994 en France L'assistance médicale à la procréation (AMP) peut permettre à un couple stérile d'avoir un enfant. Il existe différentes techniques prises en charge, sous certaines conditions, par l'assurance maladie. / choix d'interdire la GPA en France + l'accès à la PMA est restreinte en France / PMA pour les femmes célibataires n'est pas encore votée en France

Ces nouvelles techniques bouleversent les normes de la reproduction, les fondements de la parenté et les règles juridiques

Mais elle explique que la filiation d'un individu est dépendante de relations sociales

Elle s'inquiété toute fois de certaines dérives / problèmes page 282 et 283 / limites = page 283

•Conclusion et questions / Posées par le livre

« Pour quelles raisons l'humanité en son entier a-t-elle développé des systèmes de pensée valorisant le masculin et dévalorisant le féminin, et traduit ces systèmes de pensée en actions et en situations de fait ? » Ou, autrement dit, comment, du constat irréfutable d'une différence, déduit-on une hiérarchie ?

les sociétés ne peuvent être construites autrement que sur « cet ensemble d'armatures étroitement soudées les unes aux autres que sont la prohibition de l'inceste, la répartition sexuelle des tâches, une forme légale ou reconnue d'union stable et la valence différentielle des sexes ». p29

« les structures de domination sont « le produit d'un travail incessant (donc historique) de reproduction auquel contribuent des agents singuliers (dont les hommes avec des armes comme la violence physique et la violence symbolique) et des institutions, familles, Église, État, École » (cf P. Bourdieu *La domination masculine,* Seuil, 1998, p. 40-41).

Pour aller plus loin

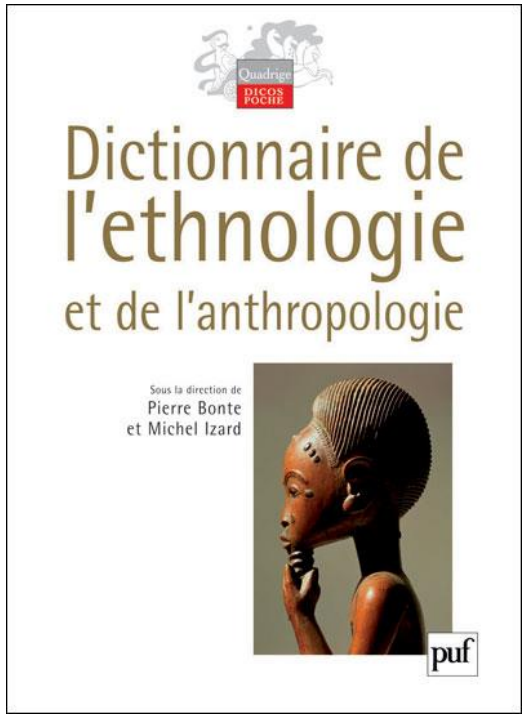

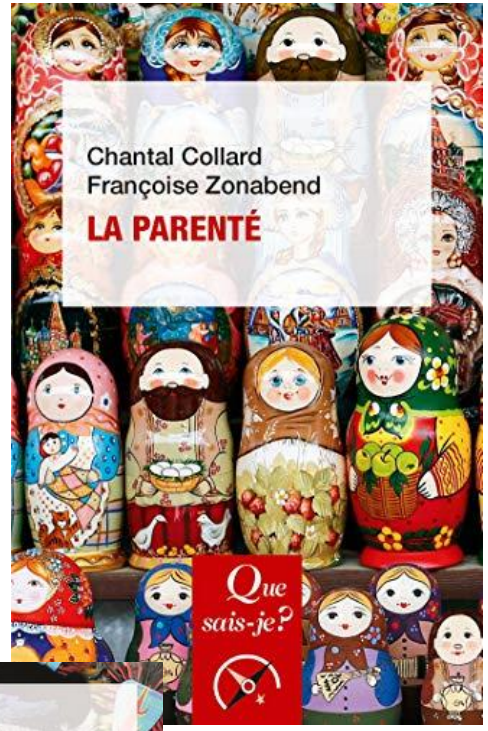

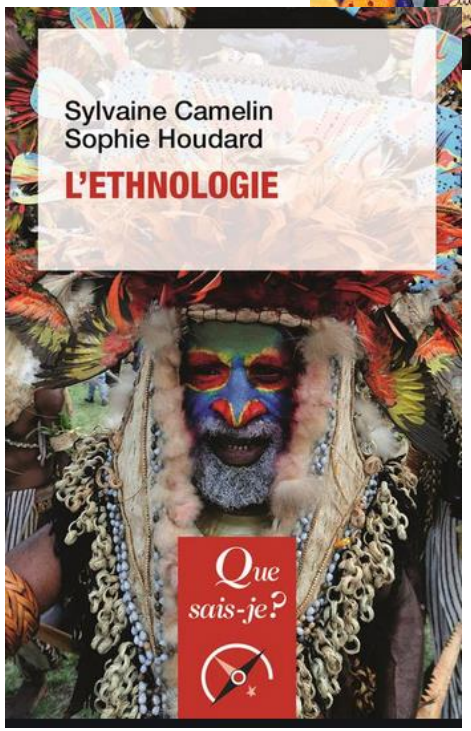

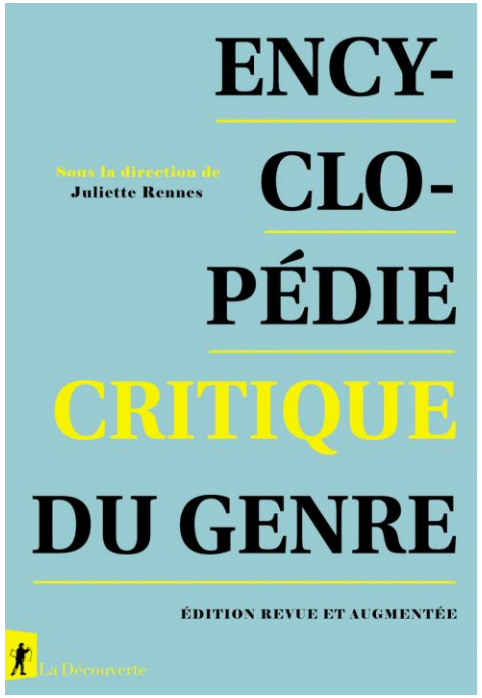

L'Herne
Héritier

FRANÇOISE HÉRITIER

UNE PENSÉE EN MOUVEMENT

Odile Jacob

Ivan Jablonka

DES HOMMES JUSTES

Du patriarcat aux nouvelles masculinités

SEUIL

Introduction

Première partie. Le règne de l'homme

Deuxième partie. La révolution des droits

Troisième partie. Les failles du masculin

Quatrième partie. La justice de genre